



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 avril 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

Personnel communal

Le conseil municipal accepte le renouvellement pour 1 an du contrat de travail de Mr Patrick MULLER, agent technique intercommunal.

PLUi

Dans un souci de cohérence et d'organisation, les calendriers d'élaboration des PLUi de la communauté Val de cher-Controis et Du Cher à la Loire ont été harmonisés. Nous sommes actuellement dans la phase de réalisation des Projets d'Aménagement de Développement Durables (PADD), importants dans l'élaboration des futurs documents d'urbanisme.

Conformément à l'article L 153-12 du code de l'Urbanisme, Mr le Maire, Mr Denis Rioland et Mme Sylvie BOREL ont présenté les 2 projets. Un débat a eu lieu en vue du prochain débat le 2 mai 2017 au sein de la communauté de communes.

Fait et affiché à CHOussy, le 27 avril 2017

LE MAIRE

Thierry GOSSEAUME